

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 20 JUIN 2022, À 20 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS:

•
е
•
•
е
•

SONT ABSENTS:

MmeCarole DeschênesConseillèreM.Alain ChouinardConseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS:

M. François Corriveau Directeur général Mme Annick Tremblay Greffière

RÉSOLUTION 2022-239 MODIFICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES POUR LES CLIENTS DE LA DIVISION ÉLECTRICITÉ

Il est proposé par

le conseiller Sébastien Langlois la conseillère Lysandre St-Pierre

Appuyé par :

De donner suite au rapport du directeur adjoint de la division électricité des travaux publics et services techniques portant le numéro EL2022-03 et de modifier la procédure d'examen des plaintes pour les clients de la Division électricité conformément à la décision D-2022-059 de la Régie de l'énergie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Baie-Comeau, le 21 juin 2022

YVES MONTIGNY MAIRE ANNICK TREMBLAY GREFFIÈRE